

L'honorable M. LANDRY : Avant l'adoption du rapport, j'aimerais à savoir s'il y avait quorum à la séance du comité des ordres permanents?

L'honorable M. YOUNG : Il devait y avoir quorum.

L'honorable M. LANDRY : Je voudrais savoir si réellement il y avait quorum à la séance de ce comité? Est-ce que l'honorable sénateur de Killarney est président de ce comité? Le rapport est-il signé par le président?

Le Greffier de la Chambre : Oui.

L'honorable M. YOUNG : Je voudrais savoir en vertu de quelle autorité? L'honorable sénateur pourrait-il nous donner une explication?

L'honorable M. YOUNG : Je laisserai aux autres membres présents le soin de répondre pour eux-mêmes.

L'honorable M. YOUNG : Ce n'est pas là une réponse. Cette Chambre devrait savoir si ce comité a siégé ce matin—s'il y a eu une séance régulière du comité?

L'honorable M. YOUNG : Non, il s'est ajourné jusqu'à deux heures, faute de quorum. Il n'a pas siégé ce matin.

La motion est adoptée.

PRESENTATION DE BILLS.

Bill (A) pour faire droit à Edward Albert Murphy.—(L'honorable M. Kerr, Cobourg.)

UN AJOURNEMENT.

MOTION.

L'honorable M. SCOTT propose :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'au 13 février, à trois heures.

Il dit : Hier, après la levée de la séance du Sénat, un certain nombre de sénateurs des deux côtés de la Chambre se sont adressés à moi et m'ont dit que le temps fixé pour la reprise des séances, après l'ajournement, le 8 février, ne leur convenait guère, et que, à leur avis, la date devait en être changée. Les sénateurs qui composaient cette députation comprenaient surtout les représentants des provinces maritimes et de l'Ouest, et ils ont fait remarquer que la date du 13 février conviendrait mieux à la plupart d'entre eux. En tout cas, comme ce long ajournement sera

le seul qui doive avoir lieu, je suppose que le changement de date devrait être fait.

La motion est adoptée.

LE SIEGE DE L'HONORABLE RUFUS CURRY.

ORDRE AJOURNE.

L'avis de motion demande :

Que le rapport présenté par le greffier du Sénat au sujet de l'absence de l'honorable M. Rufus Curry, pendant deux sessions consécutives, soit renvoyé au comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et que le dit comité s'assemble.

L'honorable M. SCOTT propose que l'ordre soit rescindé et qu'il soit inscrit de nouveau dans le cahier des avis le 20 février. Il dit : M. Fielding sera de retour à cette époque, et je désire lui parler à ce sujet.

ETUDES DE LIGNE RELATIVES AU CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL.

MOTION.

L'honorable M. WOOD propose :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat les rapports des arpenteurs par le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique sur la division de la ligne entre Québec et Moncton.

L'honorable M. SCOTT : En réalité aucun rapport ne peut être obtenu. Les études n'ont été jusqu'à présent que des études d'exploration, et la commission n'en a fait aucun rapport. Suivant le statut autorisant la commission à agir, celle-ci n'est obligée de présenter des rapports au parlement qu'aux dates fixées par le statut, mais, dans tous les cas, on ne peut réellement pas se procurer des rapports censés être des rapports complets. Voilà ce que m'a dit le président de la commission.

L'honorable M. WOOD : J'ai été porté à faire cette motion par le fait que j'ai vu des rapports publiés dans les journaux. Le rapport le plus complet que j'aie lu se trouvait dans un journal de Toronto à la date du 4 janvier, où il était dit d'une manière positive que la commission chargée de la construction était convaincue de pouvoir s'assurer d'une rampe maximum de quatre-dixièmes d'un pour cent du côté de l'est et et que de Québec à Halifax il est possible